

## UNE NOUVELLE PARUTION

### Dans ce numéro

#### 1 Dans les Laurentides

#### 2 Quoi de neuf?

- Événement bientraitance 15 juin
- Nouvelles du Cabinet de la Ministre responsable des Aînés
- Publication
- Maltraitance organisationnelle

#### 5 Coffre à outils

- Grille de mots chamboulés

#### 7 À l'agenda

- Conférences

### Reconnaître la maltraitance et favoriser la bientraitance : Agißons ensemble !

Comme ailleurs au Québec, la maltraitance envers les personnes âgées est une réalité encore présente dans notre région. La *Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées* du 15 juin est l'occasion de souligner l'importance de mettre en place diverses actions visant à reconnaître, dénoncer et intervenir pour contrer la maltraitance envers toute personne et promouvoir la bientraitance.

Plusieurs actions ont été mises en place depuis les dernières années. Plus précisément, la création de la Ligne Aide Abus Aînés, l'arrivée des coordonnateurs régionaux et nationaux spécialisés en maltraitance, la *Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute personne majeure en situation de vulnérabilité*, le déploiement du 3<sup>e</sup> [plan d'action gouvernemental 2022-2027](#) et plus récemment la parution du cadre de référence [Favoriser la bientraitance envers toute personne âgée, dans tous les milieux et tous les contextes](#). Ce constat renforce l'importance de reconnaître et agir ensemble pour contrer la maltraitance dans tous les milieux.

Ce bulletin pourra vous alimenter sur le sujet et vous informer sur diverses activités prévues.

Bonne lecture !

Kathleen Gagnon, coordonnatrice régionale spécialisée en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées – Laurentides

## DANS LES LAURENTIDES

Cette année vous avez l'opportunité de participer à une journée sur la bientraitance des aînés dans notre région. En effet, le 15 juin prochain la Table de concertation régionale des aînés des Laurentides, avec la collaboration de partenaires, tiendra une journée riche sur le sujet.

Voir en page 2 l'information concernant l'événement et la façon de vous inscrire. Cet événement s'adresse à toute personne âgée, les personnes proches aidantes, les bénévoles et les intervenants.

Le 15 juin, portons le ruban mauve afin de démontrer notre solidarité et notre appui à la lutte contre la maltraitance.



LE CISSS DES LAURENTIDES  
complice de votre santé

## POUR LA BIENTRAITANCE DES PERSONNES ÂÎNÉES

**JEUDI 15 JUIN 2023 | 9 h à 16 h**

Centre communautaire de Blainville  
1000 Chemin Plan Bouchard, Blainville

**Coût : 10 \$**

**OUVERT À TOUS**

**Inscription  
obligatoire**

### Choix de conférence en avant-midi :

- **Bienveillance et inclusion de la diversité sexuelle et de genre**  
Julien Rougerie, Fondation Émergence
- **La connaissance et le respect des droits fondamentaux pour développer une culture de bienveillance**  
Germain Royer, Commission droits de la personne et droits de la jeunesse

### Table ronde

Quelles sont les conditions sociales qui entretiennent l'âgisme?

### Dîner

Formule boîte à repas sur place

### Marche pour la bienveillance

### Choix de conférence en après-midi :

- **La personne âgée au cœur des communautés**  
Émilie Boucher, TS, Kanesatake Health Center
- **Définir et nourrir son identité : un levier de bienveillance pour les âgés**  
Julie Gravel, enseignante en gérontologie et directrice générale de l'organisme L'Antr'Aidant pour les proches aidants d'adultes et d'âgés

### Table ronde

Quelles sont les bonnes pratiques pour faire de la bienveillance une priorité dans notre communauté?



Inscription dès le 1<sup>er</sup> mai  
<https://bit.ly/3AzjkMe>



**Vous ne pouvez participer en présentiel à l'événement du 15 juin ? Deux conférences sont offertes en virtuel (ZOOM). Pour vous inscrire, cliquez sur le titre de la conférence.**

**9 h Conférence 1 - [Bienveillance et inclusion de la diversité sexuelle et de genre](#)**

**13 h 30 Conférence 2 - [La personne âgée au cœur des communautés](#)**

Pour plus d'informations ou du soutien en lien avec l'offre de conférences ZOOM, vous pouvez contacter Mme Virginie Munger au **819 421-2142** ou à [virginie@fadoqlaurentides.org](mailto:virginie@fadoqlaurentides.org)



# QUOI DE NEUF?

## Quelques nouvelles publiées par le cabinet de la ministre responsable aux Aînés et ministre déléguée à la Santé

- Le 9 mai dernier, la ministre Sonia Bélanger annonçait le déploiement progressif de la Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés. Vous pouvez consulter le communiqué complet en cliquant [ICI](#).

Ce déploiement s'effectuera de façon progressive dans chacune des régions du Québec. Selon le calendrier établi, les services seront disponibles en septembre prochain pour la région des Laurentides. Surveillez la prochaine parution du bulletin de liaison prévue en novembre 2023 qui vous informera sur les différents mandats de la LAMAA.

- L'annonce du 10 mai concerne la mise en place d'une nouvelle formation sur la maltraitance matérielle et financière destinée aux comptables professionnels agréés. Cette formation gratuite sera offerte aux membres de l'Ordre des comptables professionnels agréés. Consulter le communiqué en cliquant [ICI](#)
- Le 11 mai, la ministre annonçait la reconduction des projets du programmes Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV). Le communiqué complet est disponible [ICI](#)

Au sein de la région des Laurentides quatre projets ITMAV sont en place et représentent des acteurs importants dans la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées. En complément et pour connaître les différents projets ITMAV, cliquez : [ICI](#)



### Publication

L'institut de la statistique du Québec a réalisé le [Portrait des personnes âgées au Québec](#). Cette publication dresse un portrait statistique concernant les personnes âgées et comprend plusieurs informations socio démographiques pertinentes.

Le document est disponible en version électronique sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec : [statistique.quebec.ca](http://statistique.quebec.ca) et il est possible de consulter les [faits saillants](#).

## Contre la maltraitance organisationnelle dans les ressources d'hébergements du Québec

De nouveaux outils et documents sont disponibles afin d'en connaître davantage sur la maltraitance organisationnelle (MO).

N'hésitez pas à consulter le [site web](#) de l'Université du Québec à Trois-Rivières qui propose divers outils (grilles et affiches pour reconnaître la MO, la comprendre et agir) pour soutenir la lutte contre ce type de maltraitance et un guide de réflexion éthique (fruit d'un travail collaboratif) que vous pouvez consulter [ici](#).



Guide de réflexion éthique pour contre la maltraitance organisationnelle dans les ressources d'hébergement publiques et privées du Québec : Drolet, M-J., Duguay, I., Pinard, C., Cadieux Genesse, J., Gueret, O., et Lord, M-M. (2022). Guide de réflexion éthique pour contre la maltraitance organisationnelle dans les ressources d'hébergement publiques et privées du Québec. Réseau FADOQ et UQTR

La maltraitance organisationnelle se définit comme étant toute situation préjudiciable créée ou tolérée par les pratiques ou les procédures d'organisations responsables d'offrir des soins ou des services de tous types aux personnes âgées.

Il est important de se rappeler que ce type de maltraitance n'est pas exclusivement présent dans les différents milieux de soins destinés aux personnes âgées. Il arrive que l'on retrouve ce type de maltraitance au sein d'organisations privées, publiques ou communautaires.

Rappelons aussi que lorsqu'une personne (employé, responsable, bénévole) commet un acte de maltraitance au sein d'une organisation sans qu'il y ait présence de pratiques liées à la maltraitance organisationnelle, il est alors question de maltraitance en contexte organisationnel, que ce soit par des gestes, des attitudes, des paroles ou un défaut d'action.

Quel que soit le type de maltraitance que vous repérez, ne portez pas seul la situation.

Comment agir si vous soupçonnez une situation de maltraitance peu importe le type et la forme de maltraitance ? L'[Outil de repérage](#) des situations de maltraitance propose diverses pistes :

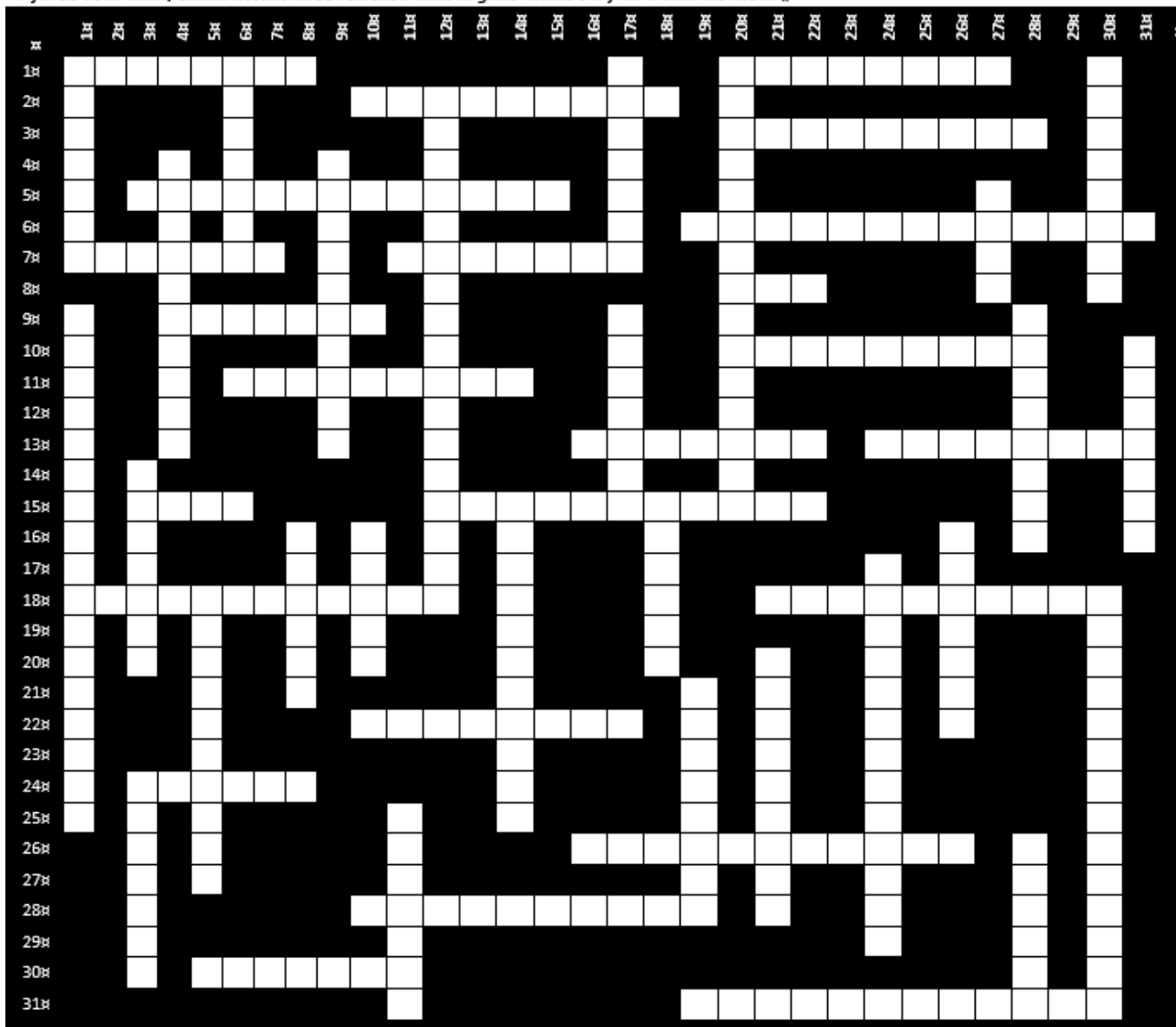
- Créez un climat de confiance et soyez à l'écoute;
- Assurez-vous que l'environnement est sécuritaire et soyez vigilant(e) à l'égard des dangers potentiels;
- Trouvez un moment où vous serez seul(e) avec la personne pour lui faire part de vos préoccupations;
- Respectez le choix et le rythme de la personne;
- Demandez-lui s'il y a une personne de confiance à qui elle souhaiterait parler (médecin, travailleur(-euse) social(e), planificateur(-trice) financier(-ère), infirmier(-ère), etc.);
- Accompagnez la personne vers les ressources appropriées, si elle le souhaite;
- Si la personne refuse d'en parler : laissez la porte ouverte et montrez-vous disponible.

Source : Outil de repérage des situations de maltraitance envers les personnes âgées, Gouvernement du Québec



## Grille de mots chamboulés

\*.Afin de vous aider, aucun accent ne se retrouve dans la grille même s'il y en a dans les mots. ¶



### Vertical

- 1- L'ensemble de traits distinctifs qui caractérisent une société ou un groupe. (rtuucle)
- 1- La capacité d'agir de la personne et de prendre des décisions par elle-même et selon sa volonté. (ointamretéiodunat)
- 3- Certaines peuvent être très douloureuses. (sleropa)
- 3- En cas de maltraitance, la personne maltraitée peut en avoir contre la personne maltraitante. (nnuerac)
- 4- L'absence d'information ou désinformation financière ou légale, la pression à modifier un testament, faire des transactions bancaires sans consentement, ne pas fournir les biens à une personne lorsqu'on en a la responsabilité sont des exemples de maltraitance ... (èericnaif)
- 5- Synonyme d'un propos dégradant. (ssaaairbnt)
- 6- Une ... d'action appropriée est considérée comme de la maltraitance si elle porte atteinte au bien-être ou à l'intégrité de la personne. (eescnba)
- 7- Cela implique également le respect de la vie intime et de la vie privée de la personne. (iigtéd)
- 8- Le consentement ne peut être obtenu par ... (uuaitr)
- 9- Il n'y a pas que la maltraitance financière, il y a aussi la maltraitance... (ééerillmat)
- 10- Une des conséquences de la maltraitance. (nohte)
- 11- Toute personne a droit à la ... (éertilb)
- 12- Type de maltraitance qui se définit par toute situation préjudiciable créée ou tolérée par les procédures d'organisations responsables d'offrir des soins ou des services de tous types, qui compromet l'exercice des droits et libertés des personnes. (aaelliinnnoorgst)
- 14- Facteurs qui sont liés à des caractéristiques propres à la personne (intrinsèques) ou à son environnement (extrinsèques) qui tendent à réduire l'incidence d'une problématique, la maltraitance, par exemple. (ooenirttpcs)
- 17- La maltraitance est une ... dont il faut parler pour la contrer. (ééailtr)
- 17- En avoir est une forme d'égisme. (ééjgpru)
- 18- Facteur qui est davantage lié à l'environnement de la personne. (ueqisr)
- 19- Facteurs de protection intrinsèques à la personne âgée. (ediartne)
- 20- Facteurs de protection intrinsèques à la personne âgée. (séidralliuobrd)
- 21- L'\_\_\_\_\_ sociale permet à la personne de sentir qu'elle fait partie de la société et qu'elle est utile à celle-ci. (onisulcin)
- 24- Type de maltraitance qui se définit par des gestes, paroles ou attitudes qui constituent une atteinte au bien-être ou à l'intégrité mentale. (uqeigolochysp)
- 26- L'avoir nous aide à passer au travers des épreuves. (inetuos)
- 27- Tout acte sexuel avec pénétration sans consentement est un ... (iolv)
- 28- Type de maltraitance qui se définit par des gestes, actions, paroles ou attitudes à connotations sexuelles non consentis qui portent atteinte au bien-être, à l'intégrité ou à l'identité sexuelle. (ueellxes)
- 28- Discrimination en raison de l'âge, par des attitudes hostiles ou négatives, des gestes préjudiciables ou de l'exclusion sociale. (semgâi)
- 30- Exemple de maltraitance psychologique. (ssetluin)
- 30- Un des buts de la bientraitance. (ééepannouisstm)
- 31- La bientraitance s'exprime par le respect des ... (reulavs)

Voir page suivante pour les autres définitions

## Suite des définitions pour la grille de mots chamboulés

### Horizontal

- 1- Exemple de maltraitance psychologique au niveau affectif. (**aaceghnt**)
- 1- Lorsqu'on en est témoin, il faut le faire. (**cdéennor**)
- 2- La bientraitance s'exprime aussi par le respect des ... (**accenrsyo**)
- 3- La bientraitance vise le ... (**Béeeinrt-**)
- 5- Vise le bien-être, le respect de la dignité, l'épanouissement, l'estime de soi, l'inclusion et la sécurité de la personne. Elle s'exprime par des attentions, des attitudes, des actions et des pratiques respectueuses des valeurs, de la culture, des croyances, du parcours de vie, de la singularité et des droits et libertés de la personne âgée. (**aabceeiinrrtt**)
- 6- Facteurs concernant les caractéristiques propres à la personne âgée pouvant faire en sorte que celle-ci sera plus sujette à vivre de la maltraitance. (**abéiillnrtuv**)
- 7- Ce geste tendre est courant entre deux personnes dans leur sexualité et nous ne pouvons les en empêcher. (**aceelnr**)
- 8- Toute dénonciation est obligatoire. (**oil**)
- 9- Tout dépendamment de la gravité, un \_\_\_\_ peut être un indice de maltraitance. (**cfilnot**)
- 10- Facteurs de protection intrinsèques à la personne âgée. (**aeioomntu**)
- 11- Toute atteinte aux droits et libertés individuels et sociaux. (**aiilnootv**)
- 13- Conséquence de la maltraitance qui peut se produire. (**ecdiius**)
- 13- Forme de maltraitance intentionnelle. (**ceeilnov**)
- 15- Terme employé auparavant pour définir la maltraitance. (**sbau**)
- 15- Principe qui réfère quant à lui au processus par lequel l'individu devient capable d'influencer l'aménagement et le cours de sa vie en prenant des décisions qui le concernent directement ou qui concernent sa communauté. (**eeemmnoprwt**)
- 18- Il y en a « quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, intentionnel ou non, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne âgée ». (**aaaceilnmtrr**)
- 18- Exemple de maltraitance physique. (**abcdeouuls**)
- 22- Type de maltraitance qui se définit par des gestes, actions inappropriées, absence d'action appropriée, intentionnels ou non, qui portent atteinte au bien-être ou à l'intégrité physique. (**eihpqsuy**)
- 24- Un des facteurs de protection extrinsèque à la personne. (**aéersu**)
- 26- Conséquence de la maltraitance. (**ahiiiltmnou**)
- 28- Selon la littérature scientifique, la forme de maltraitance la plus fréquente envers les personnes âgées vivant à domicile. (**céeeggilnn**)
- 30- La dignité implique également le \_\_\_\_ de la vie intime et de la vie privée de la personne. (**ceprst**)
- 31- Il faut toujours chercher à l'avoir. (**Ceeemnnostt**)

Cette grille a été créée par : Claudia Imbeault, travailleuse sociale et pivot en maltraitance au CISSS de la Côte-Nord, Centre multiservices de santé et de services sociaux de Port-Cartier et Émilie Toupin, travailleuse sociale au CISSS de la Côte-Nord.

### CORRIGÉ DE LA GRILLE DE MOTS CHAMBOULÉS

#### VERTICAL

- |                      |                       |                     |
|----------------------|-----------------------|---------------------|
| 1- Culture           | 9- Matérielle         | 20- Débrouillardise |
| 1- Autodétermination | 10- Honte             | 21- Inclusion       |
| 3- Paroles           | 11- Liberté           | 24- Psychologique   |
| 3- Rancune           | 12- Organisationnelle | 26- Soutien         |
| 4- Financière        | 14- Protections       | 27- Viol            |
| 5- Rabaissant        | 17- Préjugé           | 28- Sexuelles       |
| 6- Absence           | 18- Risque            | 28- Âgisme          |
| 7- Dignité           | 19- Entraide          | 30- Insultes        |
| 8- Autrui            |                       | 30- Épanouissement  |
|                      |                       | 31- Valeurs         |

#### HORIZONTAL

- |                  |                  |                  |
|------------------|------------------|------------------|
| 1- Chantage      | 9- Conflit       | 18- Bousculade   |
| 1- Dénoncer      | 10- Autonomie    | 22- Physique     |
| 2- Croyances     | 11- Violation    | 24- Réseau       |
| 3- Bien-être     | 13- Suicide      | 26- Humiliation  |
| 5- Bientraitance | 13- Violence     | 28- Négligence   |
| 6- Vulnérabilité | 15- Abus         | 30- Respect      |
| 7- enlacer       | 15- Empowerment  | 31- Consentement |
| 8- Loi           | 18- Maltraitance |                  |



15 juin

## JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂÎNÉES

Votre  
gouvernement

Québec

Deux conférences sont organisées et offertes virtuellement par les coordonnateurs spécialisés en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées. Elles s'adressent particulièrement aux intervenants du milieu communautaire et du réseau de la santé et des services sociaux. Le tout, dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées.

**Date et heure :** 8 juin 2023, de 12 h à 13 h 30

***Entre le respect de l'autonomie et la sécurité des personnes les plus âgées à domicile : un équilibre fragile dans le parcours de vie à domicile***, conférence présentée par le Comité national d'éthique sur le vieillissement. [Pour vous inscrire](#)

**Date et heure :** 20 juin 2023, de 12 h à 13 h

***Mieux comprendre la vulnérabilité dans la Loi de lutte contre la maltraitance - au-delà du signalement***, conférence présentée par le Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÈS). [Pour vous inscrire](#)



Voir en page 2 l'information concernant l'événement sur la bienveillance qui se déroulera en présence le 15 juin 2023 à Blainville ainsi que les conférences offertes à tous en Zoom.

### RESPONSABLE :

**Kathleen Gagnon**

Coordonnatrice régionale en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées

**PARUTION DU PROCHAIN BULLETIN : novembre 2023**

**DATE DE TOMBÉE DES ARTICLES : 1<sup>er</sup> octobre 2023**

Vous souhaitez faire connaître une activité ou un événement?

Vous désirez faire paraître un court texte en lien avec la lutte contre la maltraitance ou la promotion de la bienveillance ?

Vous avez des commentaires ou des suggestions?

Faites-les parvenir à l'adresse suivante :

[kathleen.gagnon.sommets@ssss.gouv.qc.ca](mailto:kathleen.gagnon.sommets@ssss.gouv.qc.ca)